

APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES MAE VITICOLES

| | |
|------------------------------|---|
| OBJECTIFS : | Permettre aux vignerons de comprendre la problématique environnementale du bassin versant sur lequel ils ont leurs parcelles. Permettre en agriculture d'acquérir les compétences nécessaires pour une bonne maîtrise du raisonnement de la protection phytosanitaire et de la conduite de ces parcelles. |
| PRE-REQUIS : | Aucun |
| PUBLIC : | Exploitants Agricoles |
| LIEU : | Secteurs : Cabrières, Murviel les Béziers, Paulhan, Puisserguier, Vendres. |
| DATES : | En cours de finalisation |
| RESPONSABLE STAGE : | Alice BOSCHER ☎ 06 18 36 82 10 (Murviel les Béziers, Paulhan, Puisserguier) Corentin LHUILLIER ☎ 06 18 36 83 15 (Cabrières, Vendres) |
| INTERVENANT : | Agents CA34 et préventeur MSA. |
| MOYENS PEDAGOGIQUES : | Exposé participatif. Projection. Démonstration |
| DUREE : | 21 heures |
| COUT : | 615 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter. |
| ATTESTATION : | Attestation de stage remise aux participants à l'issue de la formation. |

1ère JOURNEE – DUREE : 3 H 30 en salle

14 h 00 - 17 h 30 : Intervenant CA34 : A. Boscher

Contexte et réglementation autour des captages

- SDAGE, Grenelle Environnement, Captage Prioritaire et dispositif ZCSE
- Notion de protection de la qualité des eaux
 - Notion de bassin versant et d'aire d'alimentation de captage
 - État de la qualité de l'eau du captage concerné
 - Voies de transfert des polluants (notion de pollution diffuse, notion de pollution ponctuelle, ...)
- Moyens de lutte contre les pollutions ponctuelles
 - Remplissage des appareils : point réglementaire et technique, exemple d'installation, aides possibles
 - Stratégie de gestion des effluents (à la parcelle, par un système validé, par un prestataire)
 - Préconisation pour réduire les volumes d'effluents générés (Rinçage à la parcelle, ...)
 - Gestion des EVPP et PPNU (bordereau de remise des EVPP ou PPNU)
- Moyens de lutte contre les pollutions diffuses
 - Protection raisonnée et Technique d'entretien du sol,
 - Zones tampons, Haies, Rôles des fossés, Enherbement hivernal, Enherbement des tournières
 - Réglage des appareils ...

- Mise en œuvre des MAE-t dans les exploitations
 - Calendrier des étapes à suivre
 - Cahier des charges à respecter
 - Quel contrôle et quelle sanction
 - Notion sur la conditionnalité PAC

2ème JOURNEE – DUREE : 6 H 30

Intervenants C. Auvergne

9 h 00 - 12 h 30 : en salle

- Travail du sol
 - Techniques : travail de l'inter-rang, travail sous le rang et travail intégral
 - Connaissance et choix des Outils
 - Stratégie d'intervention et organisation du travail
 - Impact sur le sol
- Désherbage chimique
 - Stratégies, Adventices, Spécialités commerciales...
 - Théorie sur le réglage d'une rampe à désherber sous le rang

14 h 00 - 17 h 00 : sur le terrain

- Travail du sol :
 - Démonstration d'outils de travail du sol en mouvement (tests au champ des outils des stagiaires) : Outils pour travailler le rang / Outils pour travailler l'inter-rang
 - Diagnostics des outils présents (points forts, points faibles, préconisations pour une bonne utilisation, retours d'expériences éventuels sur le matériel)
- Désherbage chimique : réglage pratique d'une rampe à désherber sous le rang

3ème JOURNEE – DUREE : 3 H 30 en salle

9 h - 12 h 30 : Intervenant CA34 : J. Lernould

- Les principes de la protection raisonnée en viticulture :
 - Principes et fondements de la protection raisonnée
 - Maladies et ravageurs (calendrier des pressions)
 - Stratégies de lutte raisonnée
 - Notions de risques et de seuils de nuisibilité économiquement acceptables
 - Traçabilité : outils et méthodes
 - Notion d'IFT et critères de choix des produits

4ème JOURNEE – DUREE : 3 H sur le terrain (réseau de parcelles)

9 h - 12 h : Intervenant CA34 : J. Lernould

- Point sur la situation phénologique et sanitaire du moment
- Point sur la stratégie développée jusque là par chaque stagiaire et mise en perspective par rapport aux stratégies théoriques présentées lors de la 3^{ème} journée.
- Reconnaissance des parasites et ravageurs à la parcelle
- Discussion sur la stratégie à mettre en œuvre en fonction de l'ensemble des informations disponibles (avertissements, météo, ...) dont les observations faites.

5ème JOURNEE – DUREE : 4 H 30

Intervenants : CA34, Préventeur MSA

17 h 30 – 20 h 15 : sur le terrain

- Savoir optimiser sa qualité de pulvérisation
 - La théorie sur les bonnes pratiques de pulvérisation
 - Les notions de qualité de pulvérisation
 - Comment choisir un pulvérisateur respectueux de l'environnement ?
- Savoir étalonner un matériel de pulvérisation
 - Présentation de 3 types de pulvérisateurs
 - Les différents organes : buses, vannes électriques, filtration, système anti-gouttes, manomètre, ...
 - Méthodes d'étalonnage et de réglages
 - Préparation des appareils pour les simulations de traitement
- La protection de l'utilisateur
 - Voie de contamination
 - Lecture d'étiquette
 - Présentation des équipements de protection individuels

20 h 15 - 21 h 45 : repas pris en commun

21 h 45 - 23 h 30 : sur le terrain

- Simulation de traitement de nuit : pour chacun des types de pulvérisateur, un mélange eau + fluorescéine est appliqué au vignoble. Cette molécule a la propriété de devenir fluorescente quand elle est éclairée en lumière noire. Cela permet de visualiser les zones touchées par la bouillie
- Évaluation de la qualité de la pulvérisation : zones touchées, qualité des impacts, dérive, ...
- Observations des impacts liés à la dérive sur l'applicateur, le matériel, le sol, le végétal, les observateurs, ...
- Bilan de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Sylvie SCIE - Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta - Maison des agriculteurs A - CS 10100 - 34875 LATTES cedex -
Tél.: 04 67 20 88 55 - Fax : 04 67 20 88 95
scie@herault.chambagri.fr

Mme, Mlle, M. _____
Adresse : _____
Code Postal _____ Ville _____
Tel _____ Portable _____
Fax _____ Mail _____
Date et lieu de naissance _____ à _____
Production/Activité Principale _____
N° SIRET : _____

Participera à la formation :

« Appui à la mise en œuvre des MAE »

Cabrieres Murviel les Béziers Paulhan Puisserguier Vendres

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

- **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**
 - o **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations
 - o **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
 - o **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.
- **Pour les salariés :**
 - **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**
 - o Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
 - o Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait le : _____ à : _____

Signature :

¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.